

POINT-COMMUN

Notes pour la 37^{ème} séance

5 mars 2016

Sonia Weber

L'Universel, l'Uniforme et le Commun

**Points d'histoire
Contextualisation
de l'universalité?**

À propos des agressions sexuelles à Cologne (Allemagne janvier 2016) article du monde 27/2/16, le journaliste Kamel Daoud avait écrit à propos des migrants : « *il faut offrir l'asile au corps mais aussi convaincre l'âme de changer* ». Autrement dit, éduquer. Scandaleux rétorquent les sociologues qui lui sont tombés sur le dos à bras raccourcis : car c'est une façon d'installer une guerre des civilisations et d'imposer nos valeurs « *à commencer par le respect des femmes* ». Le journaliste de commenter : « *on ne voit pas en quoi demander que la femme soit respectée est scandaleux ? Qui plus est le droit des femmes n'est pas une valeur de l'Occident mais un droit universel* ».

Universel/ Uniforme/ Commun

Trois termes connexes, formant triangle, qui ont très souvent été confondus ou tenus séparés. Souvent on n'en suit qu'une seule, sans l'ajuster aux autres. Or ces trois notions sont sur des plans différents.¹ F. Jullien fait le pari qu'il importe (notamment pour rouvrir le débat sur le dialogue des cultures) à la fois de sonder leur écart et de les concevoir en vis-à-vis, comme un trépied.

De l'Universel

Le concept d'universel est lié à la pensée logique, à la connaissance scientifique. Déjà Socrate fait du « tout » une exigence formelle, logique ; une condition interne au discours, une règle de sa validité. L'élévation de la pensée se confond avec l'accès à l'universalité. « *Au départ est la sensation, toujours individuelle et qui relève de l'ici et maintenant* ». Mais pour Aristote, « *nous ne regardons aucunes de nos sensations comme étant sagesse* ». La sophia, autrement dit, est de quitter le singulier de la sensation, et le savoir se trouve définitivement écarté de la saveur des choses. Par là même, Aristote a embarqué la pensée grecque et européenne dans une voie dont nous ne sortirons pas, dit Jullien. La Grèce a fait le choix de l'abstrait et du spéculatif, détachés de la pratique, et valorisés vis à vis d'elle. Et a promu l'universel comme exigence de la raison, allant de pair avec l'élévation au concept, comme outil de la philosophie. Si d'autres cultures n'ont pas posé le problème de l'universel, c'est précisément qu'elles n'ont pas, comme les Grecs, érigé, séparé, un plan du concept où seul s'acquerrait le savoir véritable. De ce statut accordé à l'universel, posé comme principe de nécessité pour la pensée même, découle une double problématique.

1. En même temps qu'il n'est de science ou de logos que de l'universel, c'est seulement l'individuel qui existe effectivement. (C'est cet homme que je soigne et non pas l'homme en général).

2. L'existence est faite des individuels, tandis que la science porte sur les universels. Quel fossé se trouve ainsi creusé, impossible à combler, entre les deux ? Entre « *c'est seulement de l'universel et de la forme qu'il y a définition et donc science* », mais en même temps seul l'individu est réel.

De l'Uniforme (marcher au pas...)

Alors que l'universel est tourné vers le Un, et est un principe de la raison, posant un devoir être, l'uniforme est tourné vers la répétition stérile de un comme un comme un... C'est le retour indéfini du même. Ce n'est pas le Un éminent, transcendant auquel se convertit l'esprit pour sortir de l'éparpillement du divers, mais le un réduit, amorti, réduit à la régularité conforme et

¹ F. Jullien, De l'Universel de l'Uniforme, du Commun et du dialogue entre les cultures, Essais, 2011

à la série. C'est le régime de la similitude, de la platitude. Jullien parle d'un enlèvement collectif dans l'uniforme, pris pour un pseudo universel. L'uniformisation a pris une importance accrue avec la mondialisation, qui la fait passer pour de l'universel. L'uniforme impose ses standards, même dans l'imaginaire (Harry Potter). Aujourd'hui l'universel se renverse en confort de l'uniforme alors que des comportements généralisés ne sont pas nécessairement universels car il leur manque un devoir être. L'uniforme est un concept non de la Raison mais de la production, de la consommation. C'est un principe de gestion qui repose sur l'imitation, la mêmété, le semblable. Autant l'universel appelle la rébellion de la singularité, de l'autre inaliénable, autant l'uniforme pandémique assouplit toute résistance. Pour Jullien, « *le semblable est un concept pauvre, superficiel parce qu'aspectuel, qui renvoie à l'image. Le Différent, qui s'oppose à l'uniforme est lui est concept fort, concept moteur. Alors que l'uniforme endort, la différence crée des tensions, fait ressortir, fait travailler l'écart qui porte, importe... C'est en procédant de différence en différence que l'on accède à la réalité propre* ». C'est en se différenciant qu'on devient. La différence que l'on croirait purement négative par la rupture et l'inégalité qu'elle ouvre, se révèle la condition nécessaire de tout auto-développement.

Du Commun (qui ne soit pas Un, qui ne soit pas uniforme...)

Le commun n'est ni logique comme l'universel : principe de Raison, qui s'édicte ; ni économique. Mais politique. Le commun est ce à quoi on a part, à quoi on prend part. Ce qui est en partage, à quoi on participe. Ce qui se partage et qui fait qu'on appartient à une même cité. Le commun n'est pas le semblable. « *Le commun est vrai, le semblable est faux* » « *Recherche le commun qui n'est pas le semblable* » Georges Braque. Alors que l'universel s'édicte et se prédicte, le commun s'enracine dans l'expérience. Je me trouve pris dans du commun de par ma naissance ; parallèlement je fonde délibérément du commun. Je décide d'assumer les relations d'appartenance que je me reconnais ou d'en investir de nouvelles. Le commun est à géométrie variable mais toujours suppose une participation. Alors que l'universel est abstrait (comme être de pensée) il y a instanciation du commun. Le commun passe par une existence réalisée, au sein des particuliers (de celui qui se tient dedans). L'appartenance du commun est réalisée dans la chose, alors que l'abstraction de l'universel lui est ultérieure. (La DUDH est un idéal commun à un certain nombre, mais n'est pas une participation commune et réelle à tous). Donc abstraction d'un côté, participation de l'autre. Alors que l'universel porte d'emblée l'extension qui est la sienne, le commun en revanche ne peut avancer que progressivement ; son extension est graduelle ; et l'existence s'entend et s'étend par participation.

Commun : du latin com- munis. Non seulement com : avec ; ce n'est pas seulement ce que l'on partage ou que l'on exploite ensemble. Mais Munus : don marqué de réciprocité, réversibilité du don. Est communis celui qui co partage une charge, une tâche. Si le commun est ce que je partage avec d'autres, le commun est aussi alors ce qui exclut tous les autres. Si la communauté de partage considère qu'elle possède, en propre des attributs partagés, du coup le commun devient propriété commune privative, (qui privatise, qui prive d'autres de...) (copropriété). Le commun est un terme à double face. A la fois inclusif et exclusif. Il peut aussi bien ouvrir que fermer, s'opposer au propre ou s'identifier à lui. Commun ouvert, extensif ; mais en se refermant il rejette ceux qui n'y participent pas, il ex-communie. Communautarisme, communauté... Si le commun est vu par sa racine munus, (charge, don, devoir, obligation) la communauté ne vise pas à faire des sujets pleins, à proposer un principe d'identification. Se trouve barré la voie du repli identitaire dans lequel le communautaire est toujours menacé de s'enfermer. Un Commun de la dé-exclusion est-il possible

Agamben, Nancy, Bataille...La philosophie aujourd'hui l'a désormais amplement justifié : la communauté a pour vocation non de clore mais de déclore. Un commun qui ne soit pas un « entre nous ». L'histoire même du commun, au sein de la transformation politique de la Grèce

ancienne allait déjà dans ce sens. Dans la Grèce Antique, l'idée d'un commun dans la polis s'inscrit dans l'espace en prenant la forme d'une « mise au milieu », à égale distance des participants. Apparaît l'idée d'un bien commun dépassant les intérêts privés ; la bonne gestion est liée à l'intérêt commun. On ne peut tirer de force, que du commun. Le commun se développe comme concept mais trouve face à lui beaucoup de résistances quand il s'agit de passer de l'action à la réalisation. La fonction d'exclusion du commun a du mal à lâcher. L'ambiguïté du commun est que plus on l'intensifie (jusqu'à l'amour) plus il est exclusif. Le Grec intensifie le commun, mais au sein de sa Cité. Il faut l'essor du stoïcisme pour pouvoir envisager une généralisation du commun. Diogène le Cynique disait déjà « je suis citoyen du monde ». Le stoïcisme dépasse, au nom du commun, toutes les catégorisations et localisations intermédiaires, égalise les rangs et les conditions... Mais ce dépassement des cadres politiques établis reste de nature essentiellement morale ; elle ne trouve pas de traduction institutionnelle et politique. Le cosmopolitisme a développé son idéal de sagesse sans toucher à la souveraineté des Etats.

Les Romains sont réputés avoir fait concrétiser l'idée du commun dans les institutions et pas seulement dans la pensée. Rome a un esprit d'ouverture qui s'oppose radicalement au principe grec de communauté restreinte. Rome est confronté à la question de comment absorber en une communauté tant d'histoires et de peuples différents. La romanité ne relève ni du sol ni du sang mais de l'universalité du droit.

St Paul opère un renversement total. Son universalité n'est pas celle du droit romain, puisqu'il remet en cause la loi même. Toute loi impose un mode prescriptif de détermination ravalant tant d'autres modalités possibles. La loi impose une univocité qui est celle de la contrainte et de l'assignation, son régime propre est celui de la seule affirmation prédictive. A la loi, Paul oppose la grâce, qui excède tout prédicat possible, et advient sans être due. La grâce ouvre un nouvel horizon où rien n'est préconçu d'avance, à l'universel. Le sujet universel reste unique et singulier. Tous les hommes sont sur un pied d'égalité. Paul à travers la folie de la croix promeut l'universalisme. Il détache le plus ouvertement possible de toute appartenance (au milieu, à la langue, à la terre) (ne reste que l'appartenance de l'homme en Dieu), oblige le plus radicalement possible à dépasser tout clivage « *il n'y a ni juifs, ni grecs, il n'y a ni esclaves ni hommes libres, il n'y a ni mâles ni femelles, car tous vous ne faites qu'un avec le Christ* ». Contraint tout sujet à s'évider de toute plénitude individualisante, pour accéder au dénuement intérieur réclamé par la foi, à une égale nudité. Seule cette identité négative – en creux- balaie d'emblée les différences et rend les hommes identiques ou égaux entre eux. L'universel chrétien ne s'oppose pas à l'individuel comme le fait la pensée grecque. En se nommant catholique, l'église romaine, s'est approprié d'emblée le concept d'universel. Mais face aux résistances des autres cultes et croyances, elle a finalement revêtu son universalisme ouvert de cet exclusivisme dont tout commun est menacé. Porteur de l'universel, elle a voulu l'imposer en se livrant à l'éradication passionnée de toute autre conception. L'idéal européen occidental de l'universel s'appuie sur cette triple généalogie, grecque, romaine, paulienne sans plus l'interroger et l'exigence globale qui lui est imputée en fait oublier sa localité.

Questions : La préoccupation de l'universel est-elle elle-même universelle ? Ou est-ce seulement un fantasme théorique de l'occident, donc éminemment singulier ? D'autres cultures ont-elles également cherché à projeter leurs valeurs sur le reste du monde, arguant de leur universalité ? Et ne pourrait-on pas concevoir - mais comment - une autre modalité de l'universalité humaine, qui non seulement se défie de tout message mais qui se refuse aussi à tout surplomb de sens et même de toute logique de convergence et de ralliement ? se demande Jullien. Selon lui, la tradition arabe porte la question des universaux vers de nouveaux développements qui seront refermés par la religion islamique. Universalité des droits de l'Homme ? Ces droits sont issus d'un conditionnement historique particulier ; ils réclament que tous les peuples y souscrivent absolument, sans exception ni réduction possible, alors qu'on ne peut pas ne pas constater en même temps, que d'autres options culturelles de par le monde les ignorent ou les contestent. Or l'Europe reste dans le déni de

l'agencement composite, forcé et même hasardeux, dont ces droits sont le produit, au sein même de sa propre histoire. Qu'une telle Déclaration soit constamment à réécrire montre déjà assez que l'universalité à laquelle elle prétend n'est pas donnée, mais vaut à titre d'idée régulatrice au sens kantien, idée jamais satisfaite et guidant indéfiniment la recherche : faisant travailler ... Et c'est peut-être la seule façon de faire tenir ensemble, en la dépassant, une hétérogénéité menaçante.

Déclaration de 1789 : historiquement datée et conditionnée - et donc singulière- sous l'universalité inconditionnelle de ses formulations. (Protestation contre un arbitraire royal ; réaction contre les privilèges de la noblesse ; liberté de culte sous la vigilance des protestants...). Options idéologiques que seul l'écart des cultures rendra véritablement saillantes : idée d'un contrat social ; bonheur posé comme but ultime ; conception de l'homme à travers le seul rapport d'un « individu » né « libre » ; souveraineté de la Nation et de la Loi...Elle découle de l'avènement du sujet dans la philosophie classique, et du nouveau rapport entre l'Etat et l'individu, d'où un droit subjectif par conséquent illimité en tant que liberté d'agir « selon son propre jugement ». Le concept des droits de l'homme trie et prend parti dans l'humain. Notamment en évacuant toute dimension religieuse, en défaisant le groupe, en coupant l'homme de la nature... Or en Inde, il n'y a pas d'isolation possible de « l'Homme », ce n'est pas une entité mais un enchaînement des êtres, la vocation la plus élevée est de se résorber dans un Tout indifférencié... En Inde, aucun principe d'autonomie individuelle n'est envisageable. Quand la Liberté est le dernier mot de la pensée européenne, l'Extrême Orient en face d'elle inscrit l'Harmonie. Dans l'Islam, les droits de l'homme n'ont pas lieu de se constituer en propre, la révélation, le Coran, et la tradition fixant une loi qui, de création divine, atteint le sommet final dans la règlementation des rapports humains. Pour Jullien ces droits reposent sur des présupposés qu'on a peut-être trop rapidement admis : d'abord qu'ils puissent se fonder sur une « nature humaine » qui serait transculturelle- transhistorique. Toute justification idéologique d'universalité des droits de l'homme est sans issue, si l'on reste du côté prescriptif. Jullien propose de leur garder leur portée négative, du point de vue de ce « contre quoi » ils se dressent. Ils peuvent avoir une valeur non universelle, mais universalisante : rôle d'agent, de promoteur pour tout humain, en tant qu'il est né. L'important n'est pas tant qu'ils soient universalisables, mais de s'assurer qu'ils produisent un effet d'universel, servant d'inconditionnel, au nom de quoi a priori, un combat est juste. Il s'agit de s'attacher à l'inconditionnel que son défaut fait soudain apparaître. Les droits de l'homme, quand on ne cherche plus une extensivité notionnelle permettent une résistance politique face à l'oppression.

Universalité faible	Universalité forte (stricte, rigoureuse)
Généralisation à partir de l'expérience, de l'observation, d'un constat répété, d'une attribution jamais contredite Ex : tous les canards ont des plumes	Universalité a priori Ex : la somme des angles d'un triangle est 180°
Induction	Déduction (modèle = démonstration mathématique)
Général	Nécessaire
Extension par Totalisation progressive	Extension par prescription posée en principe et valant comme loi (expression de la raison)
Empirique	Logique
Ancré dans le donné	Décollé délibérément du donné

	Invariable, épuré de toute subjectivité (2+3 = 5 reste vrai même si personne n'y croit)
	Repose sur la seule liaison formelle s'opérant a priori dans l'esprit, indépendamment de ce que nous pouvons apprendre par observation ou par vécu
	Les lois de la nature

Or, quand nous débattons de l'universel à propos du dialogue entre cultures, nous (Occidentaux) ne devons pas oublier que nous importons dans la notion de l'universel les exigences (épistémologiquement circonscrites : ça vient de la science, de la théorie de la connaissance ; et culturellement circonscrites : ça vient en occident, à un moment donné de l'histoire) de la science objective, de la théorie de la connaissance. Est-ce que c'est valable quand il s'agit d'envisager de vivre en commun ? Ex : La Déclaration Universelle des droits de l'homme, nous ne l'entendons pas comme une universalité faible, qui s'étend de proche en proche et qui gagne du terrain, territoire par territoire, mais comme une universalité forte. La DUDH prescrit, elle pose comme nécessaire, elle déclare, elle indique un devoir être. Ex : tous les hommes naissent égaux en droits n'est pas un constat empirique, mais une prescription. Kantisme de la conscience européenne : la même universalité vaut pour les lois de la nature et celles de la volonté. L'exigence conduisant l'action est calquée sur le modèle de la connaissance. Or, cette position (absolue) est contingente, ce qui veut dire : cette conception de l'universel n'est pas universelle..., c'est une aventure singulière de la pensée (dans son embranchement grec).

On va de...	à...
La perception présente	La physique qui l'explique
La maxime de son acte	L'universalisation de la maxime, son érection en loi naturelle
La sagesse (pratique)	L'abstraction
Ce cas-ci, cette chose, cette action, ici et maintenant	L'universel
Le concret ineffable (de la jouissance et de la sensation)	La logique du logos
L'individuel, le singulier	L'universel (qui devient l'opposé du singulier)

Rebellions contre l'universel : la substance (Aristote), le sujet singulier (philosophie moderne), l'Autre des autres cultures (post-modernisme).

Universel	Uniforme (perversion de l'universel)
Tourné vers l'Un (uni-versus)	Répétition stérile de l'un.
L'Un éminent, transcendant	L'Un réduit de la série

Convergence verticale vers l'absolu d'un principe	Retour indéfini du même
	Mondialisation, uniformité des formes de vie
Concept de la raison	Concept de la production (standard, stéréotype)
Relève d'une nécessité logique et prescriptive	Relève d'une commodité (hausse du rendement, accroissement de la facilité) ou d'une fonctionnalité (uniformisation des codes, des mesures, des juridictions), éventuellement d'une rationalité (mais purement économique et gestionnaire)
Décroche de l'expérience pour faire appel au devoir être	Se fond dans le paysage, est porté par l'habitus, s'autorise de sa fréquence
Suscite ostensiblement la rébellion de la singularité du Ceci, du Sujet individuel, ou de l'Autre inaliénable	Assoupit toute résistance
Rigueur totalisante du générique	S'appuie sur le semblable
	Concept pauvre, qui ne fonde rien

Uniforme	Son contraire/opposé, le différent
Ressemblance	Différence
Estompe, endort, fait perdre conscience de la chose	Crée la tension, fait ressortir, fait travailler
	Aristote : en procédant de différence en différence on accède à la réalité propre de l'être spécifié, individué
	C'est en se différenciant qu'on devient
Mondialisation = ce qui porte l'uniformisation à sa plus grande extension (passe pour de l'universel - pseudo universalité)	Droit à la différence (à l'écart) = - droit conservatoire d'échapper au nivellement normatif - mais aussi exigence pour tous de pouvoir avoir une histoire propre, de devenir un sujet (culturel) possible
Dictature discrète du standard, règne de la similitude, formatage de l'imaginaire	
Monotonie	Variété

Universel	Uniforme	Commun
Raison	Production	politique
(episteme)	(poiesis)	(praxis)
		Communauté extensive
S'édicte (il faut) ou se prédicte		S'enracine dans l'expérience, s'approfondit en elle et l'enrichit
Le préalable = le nécessaire		Le préalable = l'originaire, le foncier
Extension portée d'emblée au maximum, sur un mode catégorique, sans exception		Extension graduelle, par participation
Abstraction (comme être de pensée)		Instanciation (comme existence réalisée au sein des particuliers)
Abstraction ultérieure à la chose (un attribut)		Appartenance réalisée dans la chose, dans la matière de l'individu singulier
Prescription		Participation

Une notion	Et son contraire
Universel	Individuel, singulier
Commun	Propre, particulier
Uniforme	Différent

Commun inclusif	Commun exclusif
Communauté du partage	Propriété commune
Endroit expansif	Envers défensif
Appelle à la participation, assure la communication au travers des différences, ne cesse d'unir dans une même circulation	Se referme sur ses frontières, affûte ses bords, rejette ceux qui ne participent pas : excommunié
Le commun ouvert du sens commun	Le communautarisme
Dépendance les uns des autres Com-munis = don et dette	Sentiment communautaire confortable

Communauté qui dé-munit, qui se dé-clôt	Communauté qui se clôt sur des sujets pleins
---	--